CLASSE DE NEIGE

17 au 21 Janvier 2022

Classes de 6ème
à Saint-Lary Pla d'Adet

Les objectifs éducatifs :

- Renforcer les liens entre élèves
- Apprendre à vivre ensemble ailleurs et autrement
- Développer toutes les formes de respect (d'autrui, des règles de vie collective, de l'environnement …)
- Développer la responsabilité et l'autonomie des enfants
- Adopter une bonne hygiène de vie en donnant le goût de la pratique physique
- Donner la chance à chacun de pouvoir skier et profiter ainsi des vertus de cette activité (sur le plan éducatif, moteur …)

Déroulement du séjour :

Le Pourquoi Pas:

- Pla d'Adet à Saint-Lary Soulan 1700, au pied des pistes
- Chalet intégralement réservé à notre classe de neige pour la période.
- Chambres de 3 à 10 places avec douches et lavabos (toilettes sur palier)
- Des salles communes ,un espace de jeux, de ping pong et vidéo. Nous nous y retrouverons le soir pour visionner les exploits de la journée.

Une fois sur place, aucun transport fastidieux avec le matériel de ski n'est à effectuer. Les enfants pourront donc découvrir les joies du ski de façon optimale…

… En cas d'intempéries, le rapatriement au centre d'accueil en est d'autant plus facilité, et la possibilité de rentrer au chalet pour manger un repas chaud même le midi et se poser un peu est un atout non négligeable !

Le chalet

CENTRE
LE POURQUOI PAS

piste école
intersport
le pourquoi pas

Restauration

La
vue

Chambres
4 - 5 lits

Housse de couette et taie d'oreiller fournies!
Toutes les chambres disposent d'une salle de douche privative

Local Ski et espace pour se préparer

Vestiaires avec casier individuel marqué au nom de l’élève pour poser son matériel en toute sécurité et le trouver facilement au moment du départ .

Salle d’activité

Les activités :

LUNDI :

Départ en bus devant le collège à 8h15

Arrivée au chalet le Pourquoi pas à SAINT-LARY (PLA d'ADET) vers 10h30
Pose des sacs, prise du matériel et des forfaits, répartition des élèves en groupes de niveau
Ski de de 14h à 16h30

MARDI :

Ski de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

MERCREDI :

Ski de 9h30 à 12h
Balnéo et balade à Saint-Lary (descente en téléphérique) de 14h à 17h

JEUDI :

Ski de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

VENDREDI :

Ski de 9h30 à 12h30
Remise du matériel, goûter
Départ de la station à 14 h
Arrivée devant le collège vers 17 h 00

En cas d'intempéries, des activités éducatives sont prévues et seront financées avec le budget des forfaits et du matériel

La journée type :

7h45 : lever
7h45 – 8h15 : habillage + rangement du lit
8h15 – 8h45 : petit déjeuner
8h45 – 9h30 : préparation : crème, gants, bonnet, forfait
Reconstitution des groupes de niveaux et explication de la journée par le professeur
Prise du matériel : skis, bâtons, chaussures
9h30 – 12h15 : ski
12h15 - 12h30 : pose des skis et chaussures au chalet
12h30 - 13h45 : repas
13h45 – 14h : prise du matériel
14h – 16h30 : ski
16h30 – 17h : goûter
17h – 17h30 : douche !
17h30 – 19h : jeux et activités de découverte du milieu montagnard
19h – 19h45 : repas
19h45 – 20h : visionnage des exploits de la journée ! (diaporama)
20h – 21h30 : film , animation
21h30 : retour dans les chambres pour le brossage des dents ….
21h45 au plus tard : extinction des feux !!!

RAPPEL IMPORTANT :

Chaque enfant devra se munir impérativement :

D'une tenue de ski (pantalon + blouson ou combinaison) à garder accessible au dessus des autres vêtements pour démarrer la journée de ski
De vêtements chauds : pulls, sous-pulls et chaussettes de ski
Masques chirurgicaux (boîte de 50)
De gants, bonnet, lunettes de soleil et/ou masque, crème solaire + stick à lèvres
D'affaires de rechange pour le soir
D'un pyjama, d'une serviette et d'une trousse de toilette + chaussons pour le soir
Éventuellement un peu d'argent de poche pour les souvenirs (10€ à 15€ maxi)
Préparer une enveloppe indiquant le montant et au nom de l'enfant, à nous remettre au départ
Si votre enfant suit d'un traitement spécifique, merci de nous adresser (obligatoire) l'ordonnance avec les médicaments (nom de l'élève sur la boîte)

L'objectif du séjour est de vivre ensemble :
téléphones portables, jeux-vidéos et baladeurs MP3 sont interdits dans les parties communes